

CONFERENCE DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE
DU TERRITOIRE DE BELFORT

DIAGNOSTIC DES BESOINS – ANNEES 2021-2022

1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

- ☞ Le vieillissement de la population en France
- ☞ Le vieillissement de la population en Bourgogne Franche-Comté
- ☞ Le vieillissement de la population dans le Territoire de Belfort
- ☞ Vieillesse et mode de vie

2. SANTE ET DEPENDANCE

- ☞ L'espérance de vie
- ☞ La mortalité
- ☞ Les Affections de Longues Durées (ALD)
- ☞ La dépendance
- ☞ L'offre de soins
- ☞ L'offre médico-sociale

3. FRAGILITE ET ISOLEMENT SOCIAL

- ☞ La fragilité sociale
- ☞ La solitude et l'isolement social

4. DONNEES ECONOMIQUES

- ☞ Un département fragile économiquement
- ☞ Autres indicateurs de fragilité économique

5. LOGEMENT ET HABITAT

- ☞ Conditions de logement : une majorité de propriétaires en maison individuelle
- ☞ Qualité de l'habitat
- ☞ Adaptation des logements et aides techniques

6. PROFILS SOCIO-SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

7. LES AIDANTS

- ☞ Une diminution potentielle du nombre d'aidants auprès des personnes âgées dépendantes
- ☞ Une stratégie territoriale de soutien aux aidants

8. LA MOBILITE DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

LISTE DES ANNEXES :

Annexe 1 : Carte du Territoire de Belfort par cantons

Annexe 2 : Définitions des indicateurs

Annexe 3 : Sources

1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

☛ Le vieillissement de la population en France

Au 1^{er} janvier 2022, en France, la population des plus de 60 ans représente 27,4% de la population totale, contre 24,9% en 2016.

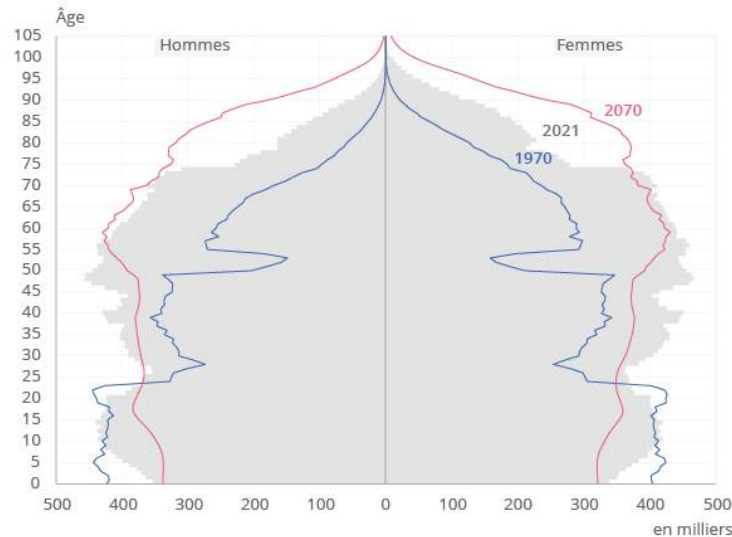
En revanche, la part des jeunes âgés de moins de 20 ans continue à reculer, pour s'établir à 23,4% au 1^{er} janvier 2022. Les habitants âgés de 20 à 59 ans représentent, quant à eux, un peu moins de la moitié de la population (49,2%).

Selon les projections de population de l'INSEE, si les tendances démographiques observées jusqu'ici se maintiennent, **la France métropolitaine compterait 34,5% de personnes de plus de 60 ans au 1^{er} janvier 2070, dont 17,9% de personnes de plus de 75 ans.**

La progression de cette population serait importante jusqu'en 2040 (forte augmentation due à l'amélioration de l'espérance de vie et au passage à ces âges des générations issues du baby-boom), mais devrait être plus modérée ensuite.

Quant au nombre d'habitants de moins de 20 ans, leur part dans la population métropolitaine diminuerait pour atteindre 21,3% en 2070. Enfin, le nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans continuerait à baisser également, pour atteindre 44,2% au 1^{er} janvier 2070.

Population par sexe et âge en 1970, 2021 et 2070



Champ : France métropolitaine en 1970, France en 2021 et 2070.

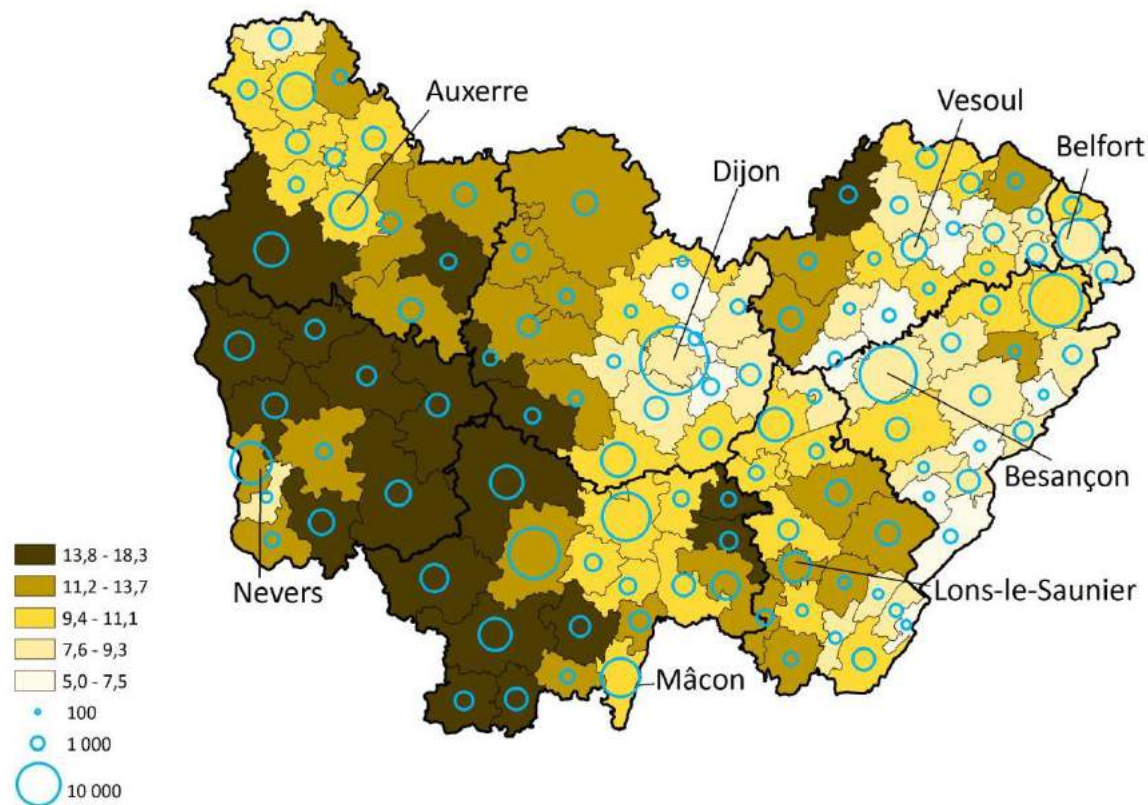
Source : Insee, estimations de population et scénario central des projections de population 2021-2070.

Le vieillissement de la population dans la région Bourgogne Franche-Comté

Au 1^{er} janvier 2022, la Bourgogne Franche-Comté compte 30,9% de personnes de 60 ans et plus (contre 27,6% en 2014), et 11,4% de personnes de plus de 75 ans (contre 10,7% en 2014).

Plus importants que les moyennes nationales, ces taux cachent toutefois de **fortes disparités territoriales**, l'ouest de la région comptabilisant nettement plus de personnes de plus de 60 ans parmi la population totale, notamment les départements de la Nièvre (36%), de la Saône et Loire (31%) et de l'Yonne (30%) (données 2017).

Part des personnes de 75 ans et plus dans les EPCI de Bourgogne Franche-Comté



Sources : Insee (RP 2013) – Exploitation ORS BFC

Les projections de population à l'**horizon 2050** dépendent du scénario choisi et de ses hypothèses. Mais quel que soit le scénario, la population de la région vieillirait. En particulier, **la part des 75 ans ou plus augmenterait dans tous les départements**. À l'échelle régionale, elle serait comprise entre 17 % et 22 % des habitants selon le scénario retenu.

Cependant, le Territoire de Belfort et le Doubs seraient les départements dont la part des personnes de plus de 75 ans serait la plus faible de la région (entre 13 et 18%).

☛ Le vieillissement de la population dans le Territoire de Belfort

Le département du Territoire de Belfort compte, au 1^{er} janvier 2022, 137 714 habitants. **Les personnes de plus de 60 ans représentent 38 066 personnes, soit 27,64% de cette population** totale (contre 23,4% en 2014).

La proportion des personnes de plus de 75 ans, quant à elle, représente 9,67% (contre 8,8% en 2014), soit 35 % des PA>60 ans (contre 35,29% en 2021 et 37,64% en 2014). Le Territoire de Belfort se situe ainsi en dessous des moyennes régionale (11,47% pour la Bourgogne Franche-Comté (BFC)) et nationale (9,33% pour la France métropolitaine).

Avec un indice de vieillissement de 89,7 en 2021 (contre 79,3 en 2017), **le Territoire de Belfort est le département le plus jeune de la région après le Doubs.**

Age	France Métropolitaine (%)	Bourgogne Franche-Comté (%)	Territoire de Belfort (%)
60-74 ans	17,46	19,51	17,96
75 ans ou plus	9,33	11,47	9,67
Total des plus de 60 ans	27,39	30,98	27,64

Source : INSEE, estimations de population au 1^{er} janvier 2022 (données provisoires)

L'évolution du vieillissement des populations entre 2014 et 2022 montre **toutefois** que **la part des personnes âgées de plus de 60 ans** dans la population du département **commence à rattraper les moyennes** des autres départements ainsi que celle de la France métropolitaine, **même si la part des 75 ans et plus reste stable.**

☛ Vieillesse et mode de vie

En 2018, le Territoire de Belfort compte 30,8% de personnes de plus de 60 ans vivant seules.

Cette proportion augmente considérablement avec l'âge, notamment chez les femmes du fait d'un rapport hommes/femmes de plus en plus faible avec l'avancée en âge, pour atteindre 41% des personnes de plus de 75 ans (+2 points par rapport à 2015). A noter que **le département possède le 2^{ème} taux le plus élevé de la région concernant la part des personnes âgées vivant seules après la Nièvre.**

Part des personnes de 60 ans ou plus selon le mode de cohabitation en 2018 en %

	Ne vivant pas seules			Vivant seules
	En couple, ou seules avec leur(s) enfant(s)	En institution	Autres cas	
Territoire de Belfort	62,8	3,9	2,5	30,8
Bourgogne Franche-Comté	62,6	4,7	2,6	30,1
France métropolitaine	62,7	4,3	3,2	29,8

Source : Indicateurs sociaux départementaux, novembre 2021.⁴

Part des personnes de 75 ans ou plus selon le mode de cohabitation en 2018 en %

	Ne vivant pas seules			Vivant seules
	En couple, ou seules avec leur(s) enfant(s)	En institution	Autres cas	
Territoire de Belfort	47,2	9,2	2,6	41
Bourgogne Franche-Comté	48,2	10,6	2,3	38,9
France métropolitaine	48,7	9,7	3,1	38,4

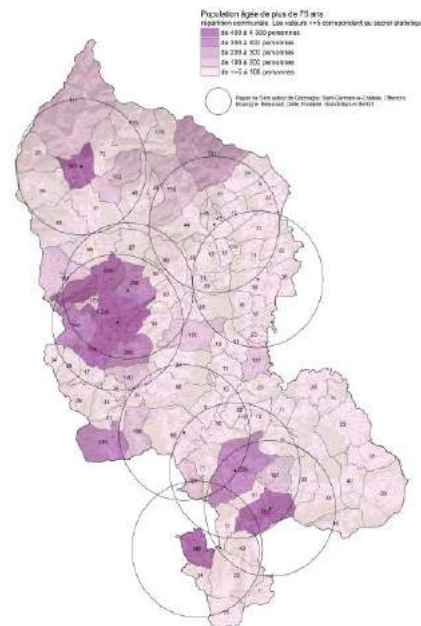
Source : Indicateurs sociaux départementaux, novembre 2021.

Focus sur les cantons du département :

Le canton de Bavilliers est le canton le plus vieillissant du département, avec une part de personnes de plus de 75 ans située entre 9,2% et 10,7%¹. Le canton de Châtenois-Les-Forges et celui de Grandvillars sont, quant à eux, les cantons les plus jeunes du Territoire de Belfort (part des 75 ans et plus située entre 5,2% et 7,4%).

S'agissant du mode de vie, la proportion des personnes de plus de 75 ans vivant seules est la plus importante sur la ville de Belfort (entre 44,9% et 50,6%), suivie du canton de Grandvillars (entre 39,4% et 44,8%).

Population de plus de 75 ans dans le département



Source : CD 90, janvier 2021

¹ Données à relativiser, le plus important établissement pour personnes âgées (le CHSLD), situé sur ce canton, pouvant avoir une incidence sur ce résultat.

2. SANTE ET DEPENDANCE

☛ L'espérance de vie

En 2020, **l'espérance de vie à la naissance dans le Territoire de Belfort** s'élève à 77,1 ans pour les hommes et 83,9 ans 84 ans pour les femmes, **encore en baisse par rapport à 2019 2017** (2 ans de vie perdue pour les hommes et une perte d'environ un an et 9 mois de vie pour les femmes depuis 2017).

Ces niveaux sont inférieurs aux moyennes métropolitaines (79,8 ans pour les hommes et 85,7 ans pour les femmes), qui se maintiennent depuis 2017.

A 65 ans, cette espérance de vie passe à 17,8 ans pour les hommes, et 22 ans pour les femmes, en baisse également par rapport à 2020 et 2017 (- 1 an et demi pour les hommes et – 8 mois et demi pour les femmes depuis 2017).

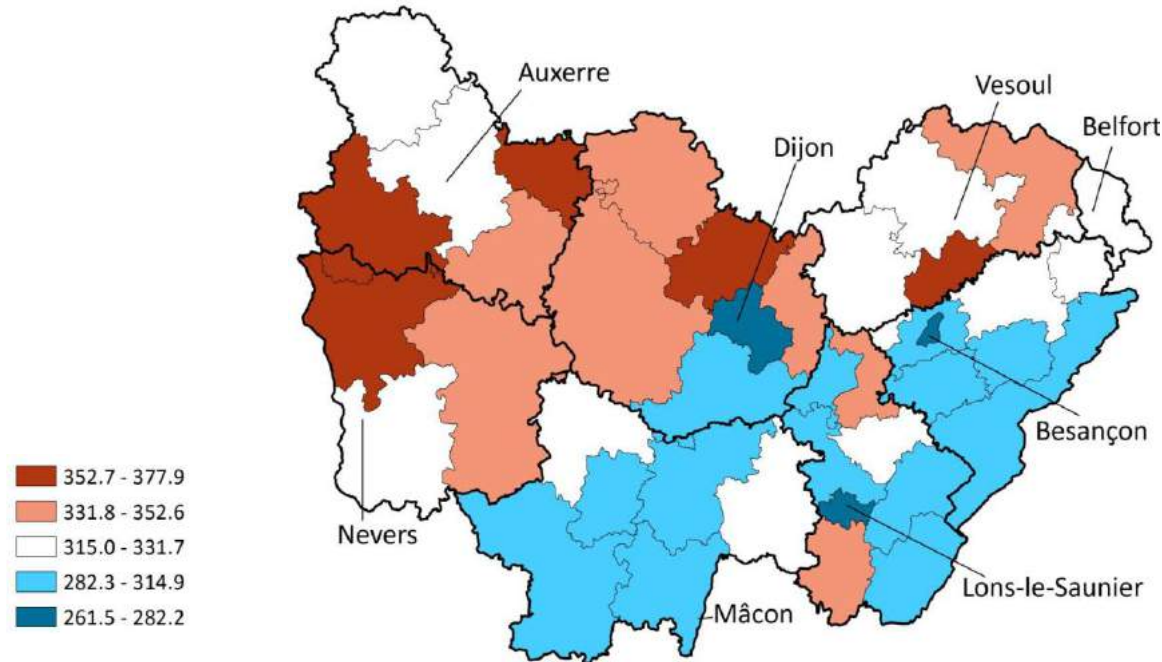
☛ La mortalité

Le département du Territoire de Belfort affiche un taux brut de mortalité de plus en plus important par rapport à la moyenne nationale (11,4‰ en 2020 contre 10,0‰ pour la France métropolitaine). Ce taux continue fortement à progresser depuis 2016, affichant une hausse de 2,8 points, contre une hausse de seulement 1 point pour le territoire national.

Si l'on tient compte des différences de structure par âge, **le taux de mortalité standardisé pour les personnes de plus de 65 ans** (45,4‰ en 2020 contre 39,2‰ en 2016 et en 2019) **est encore plus élevé par rapport à ceux de la France métropolitaine** (39,6‰ contre 36,7‰ en 2019) **et de la région** (41,7‰), alors que celui pour les personnes de moins de 65 ans (2,2‰ en 2020) est proche des moyennes régionale (2,1‰) et nationale (1,9‰).

Ces chiffres démontrent également que **l'impact de la crise sanitaire a été plus important en matière de taux de mortalité dans le Territoire de Belfort** qu'au niveau national, notamment pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Taux standardisés de mortalité chez les 60 ans et plus dans les territoires de contractualisation en Bourgogne Franche-Comté (pour 10 000 personnes >60 ans)



Sources : Inserm CépiDC 2009-2013, Insee (RP 2013), exploitation ORS BFC.

Par ailleurs, **au-delà de 60 ans, les taux de mortalité standardisés de la population du Territoire de Belfort sont supérieurs pour l'ensemble des pathologies** : maladies de l'appareil respiratoire, maladies de l'appareil circulatoire, suicide et affections neurologiques, **avec un écart significatif pour le suicide** (chez les hommes notamment), **et les affections neurologiques**.

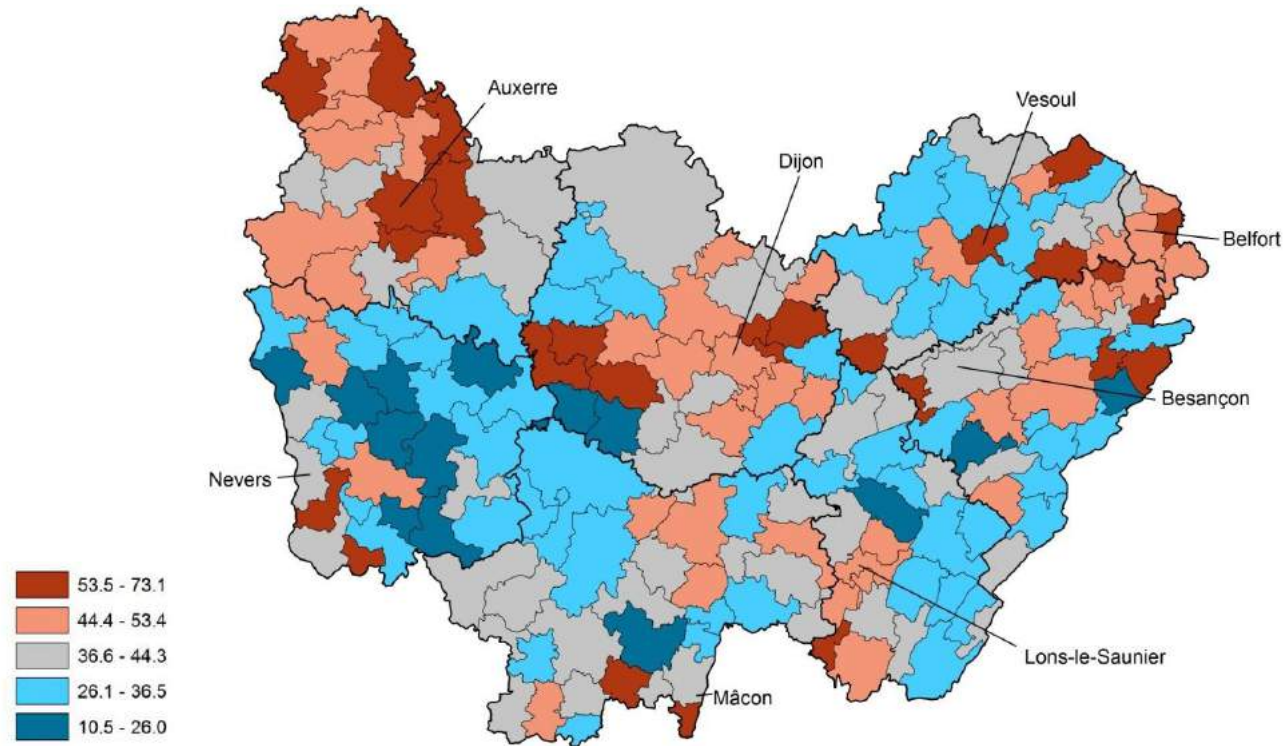
☛ Les Affections de Longues Durées (ALD)

Au 1^{er} janvier 2020, le Territoire de Belfort compte 22 405 personnes en ALD, soit 15,7% de sa population. 33% de ces bénéficiaires résident sur la ville de Belfort.

A l'échelle de la région, les principales causes d'ALD pour les personnes de plus de 60 ans sont les maladies cardio-vasculaires (MCV) (31%), le diabète (21%) et le cancer (19%).

A noter que les taux standardisés de prévalence ALD pour maladies d'Alzheimer et maladies apparentées (nombre d'ALD pour 10 000 habitants) sont très importants dans le Territoire de Belfort, quel que soit le canton.

Prévalence des ALD pour maladies d'Alzheimer et maladies apparentées dans les EPCI de Bourgogne Franche-Comté en 2013 (taux standardisé pour 10 000 habitants)



Taux BFC : 42.8
Taux France hexa : 47.8

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee – données 2013 ; exploitation ORS BFC.

Focus sur les cantons du département : le sud du département est particulièrement touché par la maladie d'Alzheimer

Le sud du département est particulièrement touché par la prévalence des ALD pour maladies d'Alzheimer (MA) et maladies apparentées :

- Le nord du canton de Grandvillars est le plus touché : entre 53,1 et 73,1 ALD pour 10 000 habitants ;
- Suivi du sud du canton de Grandvillars, du canton de Delle, de l'est du canton de Giromagny, du canton de Valdoie, du canton de Bavilliers, du canton de Belfort et du canton de Châtenois-Les-Forges : entre 44,5 et 53,4 ALD pour 10 000 habitants ;
- L'ouest du canton de Giromagny est le canton le moins touché du département (entre 36,6 et 44,3 ALD pour 10 000 habitants).

NB :

- Taux standardisé de prévalence ALD pour MA et maladies apparentées pour la BFC : 42,8 ;
- Taux standardisé de prévalence ALD pour MA et maladies apparentées pour la France métropolitaine : 47,8.

☛ La dépendance : un fort taux de prise en charge à domicile

Au 31 décembre 2019, le Territoire de Belfort compte 3 045 bénéficiaires de l'APA, dont 68% relèvent de l'APA à domicile et 32% de l'APA en établissement.

Si le nombre total de bénéficiaires reste stable par rapport à 2016, on constate toutefois une forte progression dans la répartition entre l'APA à domicile et l'APA en établissement, avec une hausse de près de 10 points du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile contre une baisse du même ordre du nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement.

Le département se caractérise toujours par un fort taux de prise en charge à domicile, qui ne cesse de progresser au fil des années : 2 072 personnes bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2019, soit un taux de couverture des personnes de 75 ans et plus de 15,6%, plaçant le Territoire de Belfort bien au-dessus de la moyenne-nationale (12,10%).

En 2019, 55% des bénéficiaires de l'APA à domicile appartiennent au GIR 4. En 2019, **la part des GIR 1-2, quant à elle, est en légère baisse par rapport à 2018, mais toujours plus élevé par rapport aux autres départements de la région** (24,4% en 2019, en baisse d'un point par rapport à 2018, mais en hausse de 3,4 points par rapport à 2015), alors qu'elle reste quasiment stable au niveau régional et national (15,3% en BFC et 19,4% en France métropolitaine en 2019).

La majorité des bénéficiaires de l'APA à domicile ont entre 85 et 89 ans.

Selon l'enquête Vie quotidienne et Santé 2014 élaborée par la DREES auprès des seniors, 17% des personnes de plus de 60 ans résidant dans le Territoire de Belfort déclarent bénéficier d'une aide professionnelle (5% des personnes entre 60 et 74 ans, et 39% pour les personnes de plus de 75 ans). 24% déclarent recevoir l'aide de l'entourage (12% des 60-74 ans, et 46% des plus de 75 ans).

Focus sur les cantons du département : Le sud du département et le canton de Belfort 1 comptent le plus de bénéficiaires de l'APA à domicile

En 2018, les taux de couverture les plus importants sur le département concernent le canton de Belfort 1 (20,9%) et le canton Delle (19,7%), suivi du canton de Grandvillars (19,3%). Le taux de prise en charge le plus bas concerne le canton de Giromagny (13,4%).

Part des GIR 1-2 dans le département



Source : CD90, janvier 2021.

☛ L'offre de soins : une démographie médicale fragile mais qui tend à s'améliorer

En termes de professionnels de santé, **le Territoire de Belfort apparaît moins bien doté que le territoire national, sauf pour les médecins spécialistes**, pour lesquels le Territoire est le mieux dotés de la région.

Les écarts les plus importants concernent notamment les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues et les chirurgiens dentistes, des professionnels de santé importants pour le public âgé.

Mais la situation tend à s'améliorer depuis 2018 pour les infirmiers et depuis 2019 pour les autres professionnels de santé.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2020, le Territoire de Belfort se rapproche progressivement de la moyenne régionale en matière de densité pour 100 000 habitants :

- En IDE libérales ou mixtes, le Territoire de Belfort se classe en 4^{ème} position par rapport aux autres départements de la région : 155 IDE libérales ou mixtes pour 100 000 habitants au 1^{er} janvier 2020, contre 157 au niveau régional et 191,2 au niveau national.
- En médecins généralistes, le Territoire de Belfort est en 5^{ème} position : avec une densité de 82 pour 100 000 habitants (en hausse de 5 points par rapport à 2019), contre 87,6 au niveau national et 85,1 au niveau régional (ces deux niveaux étant en baisse par rapport à 2019). Par ailleurs, parmi ces médecins généralistes, 57 ont plus de 55 ans, soit 50% d'entre eux. Selon les données du Conseil National de l'Ordre des médecins (2014), la double lecture de la carte de France des médecins généralistes et de la carte de France des médecins généralistes de plus de 60 ans permet d'identifier, de façon anticipée, l'émergence des déserts médicaux. Ainsi, **le Territoire de Belfort présente un risque fort de pénurie de médecins généralistes à moyen terme**. Près de la moitié des médecins généralistes libéraux sont installés sur la ville de Belfort (40% en 2020), alors que les 3/4 des communes du département n'en disposent pas.

Focus sur les cantons du département : le sud et le nord est du département les moins bien dotés en IDE

Il apparaît que la dotation en IDE est la moins favorable pour le sud du territoire et la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse, correspondant à l'est du canton de Giromagny avant le 01/01/2017.

☞ L'offre médico-sociale

→ L'offre à domicile

Le Territoire de Belfort totalise **275 places en services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD – SPASAD), dont 10 sont dédiées à l'équipe spécialisée Alzheimer (ESA), soit un taux d'équipement de 20,7 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans au 1^{er} janvier 2020 (hors ESA), plaçant **le département légèrement au-dessous de la moyenne régionale (21) et légèrement au-dessus de la moyenne nationale (20,0)**.

Cette offre de soins est complétée par les services d'aide et d'accompagnement à domicile, qui proposent une aide dans les gestes de la vie quotidienne, dont le nombre a quasiment doublé entre 2018 et 2020, passant de 8 à **15 structures au total** (1 structure publique, 5 structures privées à but non lucratif, 9 structures à but lucratif (+7 par rapport à 2018)).

→ L'offre en établissement

En 2020, le Territoire de Belfort compte 9 EHPAD (sites géographiques), comptabilisant **1 281 places au total**, réparties comme suit :

- 1 003 places d'hébergement permanent (non spécifique).
- 181 places spécialisées (151 places Alzheimer, 16 places PHV, 14 places géro-psycho-geriatrie),
- 24 places d'hébergement temporaire.
- 73 places d'accueil de jour.

Une unité de soins de longue durée (USLD) vient compléter cette offre d'hébergement, avec 123 places, localisées sur le site du Chênois à Bavilliers.

Avec un taux d'équipement de 106,7 lits médicalisés pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en 2020 (EHPAD + USLD), **le Territoire de Belfort se situe en dessous de la moyenne régionale (112,8), mais légèrement au-dessus de la moyenne nationale (102,4)**.

→ L'offre en logement intermédiaire

Le département propose également des **structures intermédiaires**, entre le domicile et l'établissement d'accueil pour personnes âgées, qui viennent compléter l'offre d'accueil pour les personnes âgées :

- 4 résidences autonomie (ex-foyers-logements : Belfort, Danjoutin, Grandvillars, Delle), pour un total de 120 places,
- 4 résidences services (Essert, Châtenois-Les-Forges, Meroux-Moval, Beaucourt), pour un total de 70 places.

→ L'offre en familles d'accueil

Au 31 décembre 2021, le Territoire de Belfort compte également 14 accueillants familiaux Personnes Agées et/ou Personnes handicapées, permettant de venir compléter l'offre d'accueil des personnes âgées de **37 places**.

3. FRAGILITE ET ISOLEMENT SOCIAL

☞ La fragilité sociale

Près de 2 700 personnes âgées de plus de 75 ans dans le Territoire de Belfort sont considérées comme étant en situation de fragilité du fait d'un cumul de désavantages (cumul d'au moins cinq facteurs). Ces facteurs de fragilité sont les suivants :

- Personne vivant seule dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : contraintes d'isolation, de coûts d'entretien et vétusté.
- Personne vivant dans un logement collectif sans ascenseur : mobilité plus difficile et risque d'isolement.
- Personne vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataire dans le collectif privé ancien : fragilité monétaire.
- Personne vivant seule dans son logement : isolement résidentiel.
- Personne vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : risque d'isolement social.
- Foyer dont la personne référente du ménage possède un bas niveau de formation : risques liés aux difficultés d'accès aux droits et à l'usage du numérique.
- Foyer dont la personne référente du ménage est immigrée : risques liés aux difficultés éventuelles de lecture et d'écriture de la langue française, et donc problème d'accès aux droits.

Focus sur les cantons du département : presque ¼ des personnes âgées de plus de 75 ans potentiellement fragiles, présentes sur l'ensemble du Territoire

Le Territoire de Belfort compte 2 679 personnes âgées de plus de 75 ans considérées comme fragiles, soit 22,6% de cette population. Ce taux est plus élevé que les moyennes régionale (18,1%) et nationale (17,3%).

Réunissant presque la moitié de ces personnes fragiles, la ville de Belfort est particulièrement touchée, quel que soit le canton (Belfort 1, Belfort 2 et Belfort 3). 32,2% des personnes de plus de 75 ans résidant dans la ville centre sont ainsi considérées comme fragiles. Le canton de Delle comptabilise, quant à lui, 348 personnes fragiles, soit 23,4% de sa population âgée de plus de 75 ans.

☞ La solitude et l'isolement social

530 000 : c'est le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans en situation de mort sociale aujourd'hui en France, c'est-à-dire sans ou quasiment sans contact avec les différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs). Une hausse de 77 % par rapport à 2017, illustrant **une inquiétante augmentation de l'isolement ces dernières années**.

Le sentiment de solitude, lui, touche encore plus de personnes. En 2021, **14% des personnes âgées se sentent seules tous les jours ou très souvent**, soit 2,5 millions de personnes concernées.

La crise sanitaire a par ailleurs exacerbé, voire déclenché pour certaines personnes ce sentiment de solitude. En effet, **53% des personnes âgées identifient la crise Covid comme l'élément déclencheur de leur sentiment de solitude**, les plus touchées étant celles appartenant aux tranches d'âge les plus jeunes (65% des 60-64 ans, 60% des 65-69 ans, contre 34% des plus de 85 ans).

Dans le cadre d'une enquête menée par questionnaire à l'échelle du Territoire de Belfort sur l'impact de la crise sanitaire et des deux premiers confinements, plus de 80% des répondants déclaraient avoir vu leurs relations sociales modifiées suite à la crise, ayant pour conséquence une diminution importante des liens sociaux en présentiel (arrêt des activités et des visites, y compris pour se protéger, sentiment que les autres étaient devenus un danger, impression d'être coupé du monde).

Enfin, il semble que **l'apparition d'un évènement tragique**, provoquant une rupture dans le parcours de vie, soit un **facteur important menant à une situation d'isolement** : la perte d'un conjoint, une séparation, une maladie grave, un abandon ou un accident.

4. DONNEES ECONOMIQUES

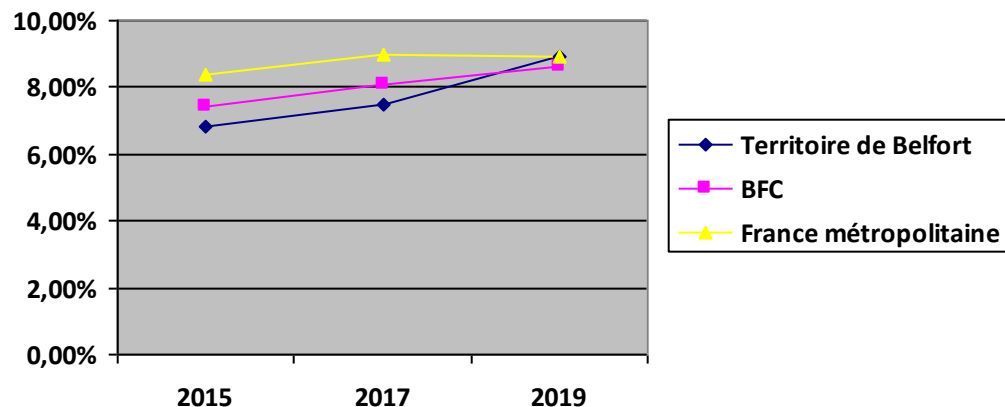
☞ Un département fragile économiquement

Le Territoire de Belfort apparaît comme l'un des départements les plus pauvres de la Bourgogne Franche-Comté après la Nièvre, avec un taux de pauvreté globale de 14,7 % en 2019, contre 12,8 % pour la région et 14,5 % pour la France métropolitaine. Ce taux, qui avait fortement baissé de 2014 à 2017 (-10 points), augmente à nouveau (+ 0,5 point de 2017 à 2019), alors qu'il est stable concernant la région et la France métropolitaine.

Le département a également l'un des taux de pauvreté le plus haut de la région pour les 60/74 ans (9,5% en 2019, contre 8,7 % au niveau régional et 10,3% au niveau national).

Jusqu'à présent moins touchées par la pauvreté que les autres classes d'âge, **les personnes âgées de plus de 75 ans sont aujourd'hui également concernées par cette situation économique fragile**, affichant un taux de pauvreté en forte augmentation, se situant au même niveau que celui de la France métropolitaine (8,9 % en 2019) et dépassant la moyenne régionale (8,6 %).

Evolution du taux de pauvreté des 75 ans et plus de 2015 à 2019



Le Territoire de Belfort est donc un département fragile économiquement, quel que soit les catégories d'âges.

Autres indicateurs de fragilité économique

- **Minimum vieillesse** : en 2021, 3,56% des retraités du régime général du Territoire de Belfort bénéficient du Minimum vieillesse (en hausse par rapport à 2019), la ville de Belfort étant la plus concernée avec 8,23% des retraités belfortains. Cette part est la plus importante de la région, la moyenne régionale se situant à 2,79%.
- **Exonération de la CSG²** : en 2021, 21,13% des retraités du régime général (RG) du département sont exonérés de la CSG (en baisse depuis 2016), plaçant le Territoire de Belfort légèrement au-dessus de la moyenne régionale (20,95%).
- **Pension de réversion³** : en 2021, 20,07% des retraités du régime général (RG) du département sont bénéficiaires d'une pension de réversion ou veuf, en baisse depuis 2016. Le Territoire de Belfort présente cependant le taux le plus important de la région, la moyenne régionale se situant à 18,34% des retraités.
- **CSS non participative⁴** : en 2020, 8,9% de la population du Territoire de Belfort sont couvertes par la CSS non participative, correspondant au taux le plus important de la région.
- **Fragilité socio-économique des personnes de 55 ans et plus relevant du régime général (Indicateur composite de fragilité)** : avec un score de 3,46 en 2021, le Territoire de Belfort est le 3^{ème} département le plus fragile de la région, juste derrière la Nièvre (3,59) et la Saône et Loire (3,49). La moyenne régionale, quant à elle, se situe à 3,41. A noter que, quelque soit le département, cet indice, qui avait évolué à la hausse entre 2015 et 2017, puis en 2020, se maintient voire tend à baisser, quelque soit le département.

² Exonération de la CSG : liée au revenu fiscal de référence.

³ Pension de réversion soumise à conditions de ressources.

⁴ CSS : la Complémentaire Santé Solidaire a remplacé, depuis le 1^{er} novembre 2019, la Couverture universelle Maladie complémentaire (CMU-C) et l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS). Elle permet à l'assuré de bénéficier, à titre gratuit (CSS non participative) ou moyennant une contribution financière modeste (CSS participative), d'une prise en charge de la part complémentaire de ses frais de santé. Elle est soumise à conditions de ressources.

Focus sur les cantons et communes du département : Les cantons de Belfort et de Delle les plus fragiles⁵

- **Minimum vieillesse** : le canton de Belfort est le plus concerné (8,23% des retraités belfortains en 2021, contre 6,46% en 2018), suivi de la commune d'Eguenigue (5,71%), d'Offemont (4,67%) et de Delle (3,9%).
- **Carrière incomplète** : la ville de Belfort (37,28%) et le canton de Delle (32,17%) réunissent le plus de retraités du RG sans carrière complète. A l'inverse, les cantons de Châtenois-Les-Forges (27,9%), de Giromagny (26,95%) et de Grandvillars (26,78%), sont les cantons les moins impactés.
- **Exonération de la CSG** : comme en 2016, la ville de Belfort est le canton ayant la proportion la plus importante de retraités du RG exonérés de la CSG en 2018 (31,4%), suivi du canton de Delle (21,3%). Les cantons de Châtenois-Les-Forges (14,9%), de Bavilliers (16,1%) et de Valdoie (16,2%) sont les moins touchés. A noter que ces taux sont en diminution par rapport à 2016 pour l'ensemble des cantons, sauf pour le canton de Delle (+ 0,5 point).
- **Pension de réversion ou veuf** : la ville de Belfort est la plus concernée (24,36%), suivi du canton de Delle (23,48%). Les cantons de Bavilliers (18,3%) et de Châtenois-Les-Forges (18,4%) sont les moins touchés. Quelque soit le canton, ces taux ont tendance à diminuer par rapport à 2016.
- **CMU-C (avant le 01/11/2019)** : là encore, c'est le canton de Belfort qui regroupe le plus de bénéficiaires de la CMU-C en 2018 (6,33% des personnes de plus de 55 ans relevant du RG), suivi du canton de Delle (2,11%) et du canton de Valdoie (1,43%). Les cantons de Giromagny (0,82%) et de Grandvillars (0,92%) sont les moins impactés.
- **Fragilité socio économique des personnes de 55 ans et plus relevant du régime général (Indicateur composite de fragilité)** : avec un score de fragilité situé à 4,11 en 2021 (contre 4,07 en 2018), Belfort est le canton le plus fragile du département. Il est suivi du canton de Delle (3,59). Le canton ayant le niveau le plus faible (considéré donc le moins fragile du département) est le canton de Châtenois-Les-Forges, affichant un score de 3,06.

5. LOGEMENT ET HABITAT

☛ Conditions de logement : une majorité de propriétaires en maison individuelle

En 2017, plus de 99% des personnes de plus de 60 ans du Territoire de Belfort vivent à domicile. **Après 75 ans, 9 personnes sur 10 vivent encore chez elles (91%).**

La majorité des personnes de plus de 65 ans du Territoire de Belfort sont propriétaires (72%), disposant ainsi d'un patrimoine immobilier plus important que le reste de la population (67,6% des Terrifortains, toute classe d'âge confondu, sont propriétaires occupants en 2013). Ce taux est toutefois inférieur à ceux observés en Bourgogne Franche-Comté (80%) et en France métropolitaine (77%).

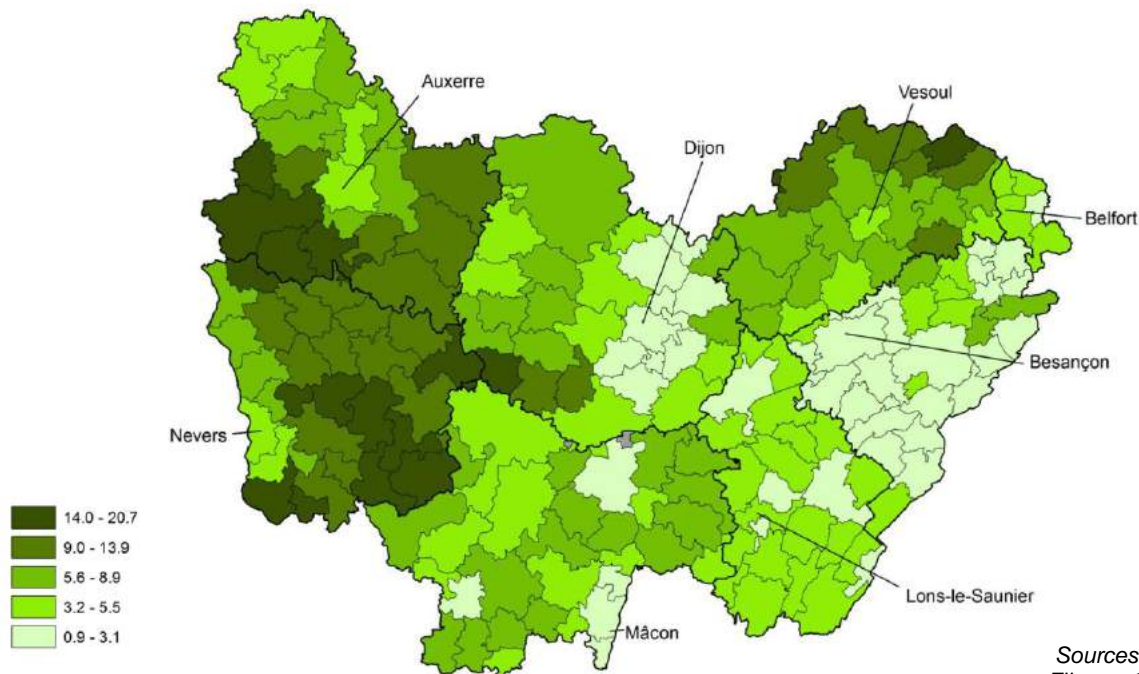
La maison individuelle constitue l'habitat privilégié par l'ensemble de la population, quelque soit l'âge (56,6% du total des résidences principales en France métropolitaine en 2013). C'est encore plus vrai pour les personnes de plus de 65 ans (75% des séniors francs-comtois en 2015).

⁵ Source : Observatoire des fragilités, CARSAT Bourgogne Franche-Comté, 2018 (pas de données disponibles par canton pour 2021).
Diagnostic des besoins – CFPPA 90 – Février 2022

☛ Qualité de l'habitat

Globalement, le département présente une certaine qualité de l'habitat (cf. profils socio-sanitaires et environnementaux + part des logements potentiellement indignes).

Part des logements potentiellement indignes dans le parc privé des EPCI de Bourgogne Franche-Comté



Sources : Dreal Bourgogne Franche-Comté, SoeS – Filocom 2013 d'après DGFIP – Exploitation ORS BFC

☛ Adaptation des logements et aides techniques

En 2014, 11% des personnes de plus de 60 ans du Territoire de Belfort déclaraient avoir bénéficié d'un aménagement de leur logement afin de faciliter leur vie quotidienne (11% en Bourgogne Franche-Comté et 10% en France). 15% de cette population déclarent par ailleurs utiliser une aide technique.

Le Département du Territoire de Belfort mène par ailleurs une politique volontariste concernant l'adaptation de l'habitat et l'accessibilité du logement, tant au niveau individuel que collectif, grâce notamment à des partenariats étroits avec des acteurs investis sur la thématique.

Parmi les dispositifs mis en place dans le cadre de cette politique, la Commission des financeurs est une instance extra légale portée par le Département, réunissant les principaux financeurs de l'adaptation de logement. Elle s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie, bénéficiaires de l'APA ou d'une carte d'invalidité de 80%, afin de solvabiliser leur plan de financement des travaux d'adaptation préconisés par les ergothérapeutes du Département, en leur octroyant une aide financière calculée en fonction de leur niveau de ressources.

En 2021, 27 dossiers ont ainsi pu être examinés et faire l'objet d'un subventionnement au bénéfice de personnes âgées majoritairement de plus de 80 ans (1 seule personne avait moins de 70 ans). Comme les années précédentes, l'adaptation des salles de bain et l'installation de monte escaliers représentent les travaux les plus subventionnés, pour un montant moyen de travaux de 6 974 € par dossier.

6. PROFILS SOCIO-SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

L'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne Franche-Comté a établi un profil socio-sanitaire et environnemental pour chaque canton / intercommunalité des départements de la région.

Ces profils sont une « tonalité » générale, permettant de donner une tendance aux différents territoires : toutes les caractéristiques de chaque classe peuvent ainsi ne pas se retrouver pour telle ou telle intercommunalité en faisant partie.

La majorité des cantons du Territoire de Belfort relève ainsi de la classe 4. Ci-dessous le détail pour chacun.

Focus sur les cantons du département : classe 4 majoritaire

- **Canton de Belfort, Bavilliers, Châtenois-Les-Forges, Valdoie, Delle et le sud du canton de Grandvillars : classe 4**

= Grandes aires urbaines et leur couronne, marquées par des situations de précarité et un mode de vie isolé fréquents, une surmortalité prématurée, et sur-morbidité pour maladies respiratoires (dont asthme). L'environnement physique est plutôt bon au niveau de l'habitat, avec de fortes dynamiques territoriales, mais défavorable pour la qualité de l'air et des sols.

- **Est du canton de Giromagny et nord du canton de Grandvillars : classe 6**

= Territoires périurbains socialement favorisés, avec une population jeune et en âge d'activité. Les ALD pour maladie d'Alzheimer y sont plus fréquentes, avec une situation de sous-mortalité pour plusieurs causes (cancers, maladies respiratoires, mortalité prématurée), ainsi que de sous-morbidité (hospitalisations évitables, hospitalisations et ALD pour pathologies respiratoires). Le taux de concentration de PM10 au km² est élevé, tout comme la précarité énergétique due à la mobilité. Les dynamiques territoriales sont moins fréquentes. En revanche, les indicateurs de qualité de l'habitat sont favorables.

- **Ouest du canton de Giromagny : classe 2**

= Territoires faiblement peuplés, en sous-mortalité générale et pour malades cardiovasculaires, et une moindre prévalence des ALD (toutes causes). Une situation environnementale globalement favorable : taux d'émission de PM10 au km² plus faible, moindre part de population desservie par une eau non conforme en pesticides. A noter cependant une part un peu plus élevée de ménages en situation de précarité énergétique due au logement. Les dynamiques territoriales sont moins fréquentes.

7. LES AIDANTS

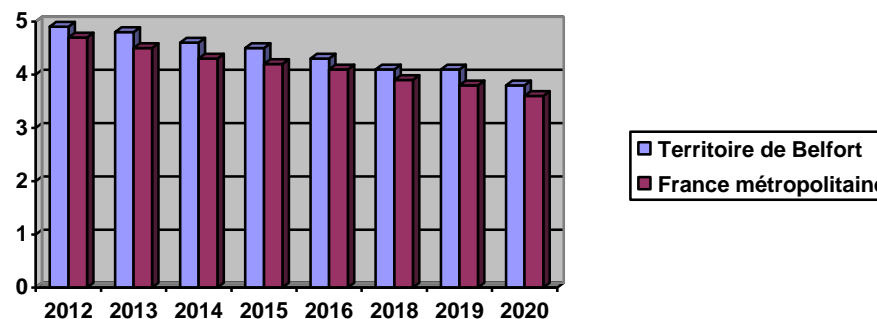
La loi pour l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) définit le proche aidant comme la « personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne » (Article L. 113-1 du CASF).

☛ Une diminution potentielle du nombre d'aidants auprès des personnes âgées dépendantes

En 2020, le Territoire de Belfort a un ratio de 3,8 aidants pour une personne aidée. Ce ratio est supérieur à celui de la Bourgogne Franche-Comté (3,3) et de la France métropolitaine (3,6).

Globalement, le rapport entre le nombre de personnes à aider et le nombre d'aidants potentiels tend à diminuer, du fait d'une hausse des personnes âgées de 85 ans ou plus et d'une baisse en parallèle des personnes âgées de 55 à 64 ans (potentiellement aidants).

Evolution du ratio aidants/aidés de 2012 à 2020



Sources : OSD – Territoire de Belfort – Compas (2012 à 2020).

Les aidants risquent donc d'être de plus en plus rares au fil des années. D'où l'importance de les préserver.

D'autant que prendre soin d'un proche a des conséquences qui peuvent s'avérer difficiles au long cours et mener à une situation de fragilité. L'on constate ainsi régulièrement un épuisement des familles pour les raisons suivantes :

- Difficulté liée au repérage des aidants : 69% des aidants ne se reconnaissent pas comme tel, et ont du mal à mesurer les impacts de leur accompagnement sur leur propre vie et santé.
- Difficulté liée au repérage des moments de rupture : les personnes ne se renseignent sur les dispositifs qu'à partir du moment où elles se trouvent directement concernées ou épuisées. La prise en charge doit alors s'organiser dans de brefs délais, voire en urgence.
- Difficulté liée à l'évaluation du « fardeau » de l'aidant : une fois l'aidant repéré, comment évaluer son fardeau objectif (problèmes pratiques rencontrés par l'aidant) et subjectif (poids de la relation d'aide, stress, culpabilité) ? Par qui ? Quelles réponses ensuite lui donner ?
- Difficulté liée à la réticence des aidants à accepter de l'aide : de nombreux aidants refusent d'être aidés, par culpabilité, par contrainte économique, ou par manque d'anticipation. La sous-utilisation des dispositifs de répit illustre bien ce phénomène. Plusieurs accueils de jour dans le département ont en effet, chaque semaine, des places vacantes, et l'expérimentation de relayage, en place dans le département depuis 2019, peine à se développer. A noter que le coût et la crise sanitaire liée au Covid en 2020 ont également eu un impact sur le déploiement de ces services.

On ne peut ignorer les conséquences de ces difficultés (et le risque d'épuisement sous-jacent) sur la vie de l'aidant et celle de la personne aidée : impact sur la santé physique, psychique et sociale (pouvant « précipiter » l'aidant dans la dépendance), impact également dans la relation d'aide ayant des répercussions sur toute la famille⁶, et pouvant aller jusqu'à remettre en cause le maintien à domicile de la personne aidée.

☛ Une stratégie territoriale de soutien aux aidants

Au regard de ces éléments, le soutien aux aidants est donc un enjeu important, tant pour les personnes en perte d'autonomie que pour les aidants (gain qualitatif à la fois individuel et collectif).

Le département du Territoire de Belfort dispose déjà d'un certain nombre d'outils de répit : 73 places d'accueils de jour, 24 places d'hébergement temporaire, 38 places d'accueil familial, 2 haltes-répit, 10 places en Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA), et 1 plateforme de répit pour les aidants. Une expérimentation de relayage est également en cours depuis 2019.

La politique relative à l'aide à domicile portée par le Département par le biais de l'APA, ainsi que le service départemental de soutien psychologique Domicile Écoute Seniors, contribuent également fortement au soutien des aidés et de leurs aidants.

Pour autant, certains de ces outils ne sont pas mobilisés au maximum de leur capacité, souffrant d'un manque de visibilité et de reconnaissance (accueil de jour en partie, hébergement temporaire), alors que d'autres sont par ailleurs saturés (ESA, SSIAD).

La stratégie de soutien aux aidants développée au niveau local, basée sur le repérage, l'évaluation et le suivi des aidants, a ainsi comme objectif d'optimiser les outils existants à travers la réorganisation d'une offre territoriale ainsi que de soutenir des projets novateurs, afin de **personnaliser les parcours, d'accompagner la relation d'aide et proposer une offre de répit la plus diversifiée possible**.

8. LA MOBILITE DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

Une étude sur la mobilité des personnes âgées dans le Territoire de Belfort, menée en 2020 sous forme d'ateliers collectifs de concertation⁷, a permis d'évaluer la mobilité des personnes âgées pour mieux connaître les pratiques et les difficultés de déplacements des personnes vieillissantes, ainsi que d'établir un diagnostic de territoire sur ce thème.

La **mobilité** est un élément important **pour favoriser la vie sociale et permettre la pratique d'activités**. A ce titre, les situations sont diverses et fonction de :

- L'environnement social des personnes (possibilité de faire appel à des proches ou des tiers notamment associatifs).
- Leurs caractéristiques individuelles (problématiques liées à la santé entraînant une limitation de mobilité, une limitation à la capacité à conduire ou d'utiliser les transports collectifs).
- Les ressources de l'environnement (présence de commerces et services dans l'espace de proximité, desserte en transport en commun).

La non mobilité et l'utilisation des nouvelles technologies a été peu évoquée. Il semble y avoir un besoin d'accompagnement pour l'utilisation des NTIC.

⁶ Approche systémique de la famille, considérée comme un système à part entière avec des caractéristiques structurelles et fonctionnelles propres.

⁷ 4 ateliers ont été organisés, réunissant une quarantaine de participants au total : 1 à Belfort, 1 à Chèvremont, 1 à Giromagny et 1 à Beaucourt (janvier 2020).

Les services de livraisons et commerces itinérants semblent pouvoir pallier au manque de commerces de proximité dans certains secteurs.

Les **déplacements piétons**, peu cartographiés, sont **très présents** dans les discours des personnes, pour indiquer :

- L'importance de la marche dans la qualité de vie (marche pour l'agrément ou utilitaire si commerces et services à proximité).
- Des éléments facilitateurs (qualité des trottoirs, caddies à roulette servant de déambulateur).
- Des problématiques d'accessibilité ou autres freins (état de santé, dangerosité liée à l'automobile notamment, météo et insécurité sociale).

Les **déplacements à vélo** sont plus vus comme une **pratique de loisirs** qu'utilitaire :

- Du fait de la dangerosité perçue de ce mode de déplacement et de l'absence de stationnement.
- Les vélos à assistance électrique (VAE) et l'offre vélo Optymo sont peu mentionnés et ne semblent pas forcément adaptés aux personnes âgées.

Les discours relatifs au bus sont différents en fonction des lieux d'habitation. A Belfort, le bus urbain est plus fréquemment jugé de manière positive, alors qu'il est vu de manière très négative par les habitants des communes périurbaines et rurales. Les critiques sont formulées pour :

- Des raisons culturelles et générationnelles.
- L'inconfort lié à la conduite, aux attitudes des autres utilisateurs.
- Les caractéristiques du réseau (tracé des lignes, cadencement, distance domicile/lieu d'activité – arrêt, l'inconfort des arrêts) surtout pour les ateliers de Giromagny et Chèvremont.
- Le fonctionnement d'Optymo et la fin des campagnes promotionnelles pour les cartes de bus dans les communes rurales.

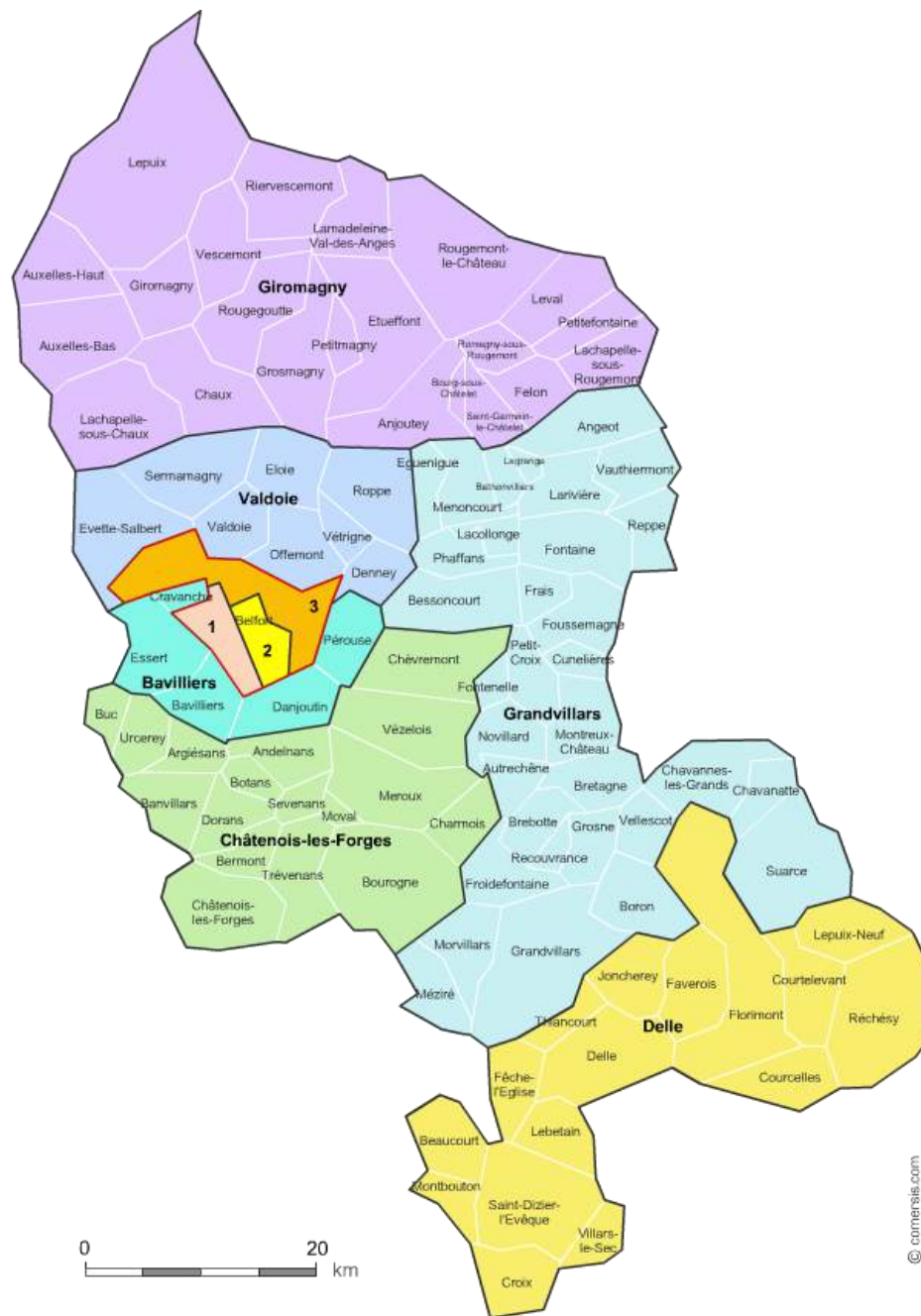
La **voiture constituée**, pour les personnes en capacité de conduire, le **mode de déplacement optimal** offrant souplesse et liberté.

Pour les personnes en incapacité de conduire, ou sur le point de ne plus être en mesure de le faire, la fin de la conduite est vécue de manière très négative et fait craindre une perte importante de vie sociale. Le recours à un tiers (famille, ami·e, voisin) est fréquent mais considéré comme gênant en dehors de la famille.

La conduite est également jugée difficile, en raison de la densité de circulation notamment sur certains axes autoroutiers.

Les pratiques alternatives à l'autosolisme restent confidentielles et peu utilisées.

ANNEXE 1 : CARTE DU TERRITOIRE DE BELFORT PAR CANTONS



ANNEXE 2 : DEFINITIONS DES INDICATEURS

Espérance de vie à la naissance : L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge (INSEE).

Espérance de vie à 60 ans : Cette espérance représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 60 ans (ou durée de survie moyenne à l'âge de 60 ans), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux (brut) de mortalité : Rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année (INSEE).

Taux de mortalité standardisé : Taux de mortalité que l'on observerait dans les départements si la structure par âge de leur population était la même que celle de la France entière (métropole + DOM). En d'autres termes, ce taux vise à chiffrer les décès indépendamment des différences entre les pyramides des âges des populations (INSEE + Observatoire des Territoires).

Indice de vieillissement de la population : Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans (Statiss 2017, ARS Bourgogne Franche-Comté).

ALD (Affection de longue durée) : Affections dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur, normalement à la charge de l'assuré, est supprimé. Avec les données de mortalité, les ALD permettent de présenter les principales caractéristiques d'état de santé d'un territoire et d'identifier des zones particulièrement concernées par certains problèmes de santé (OSD - Territoire de Belfort – Compas décembre 2017).

Taux standardisé de prévalence ALD : Nombre d'ALD pour 10 000 habitants que l'on observerait dans le département s'il avait la même structure d'âge que la population de référence (ici, ensemble de la population de la France métropolitaine en 2012) (Observatoire Régional de la Santé BFC).

Taux de couverture APA à domicile : Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus.

Densité (pour 100 000 habitants) : Rapport entre le nombre de professionnels de santé et la population totale (OSD – Territoire de Belfort – Compas décembre 2017).

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros) (INSEE).

Taux de couverture de la CMU-C (2014) : Nombre de personnes couvertes par la CMU-C en 2016 rapporté à la population totale au 01/01/2016 (OSD - Territoire de Belfort – Compas décembre 2017).

Part des assurés bénéficiaires de la CMU-C des personnes de plus de 55 ans relevant du régime général (RG) : Nombre d'assurés bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire / assurés du RG (55 ans et +) (Observatoire des fragilités, CARSAT).

Fragilité socio économique des personnes de 55 ans et plus relevant du régime général (Indicateur composite de fragilité) : 3 facteurs de risque de fragilité ont été retenus pour mesurer ce score de fragilité socio économique des territoires permettant de déterminer individuellement le poids par retraité :

- l'âge des retraités,
- le bénéfice ou non d'une pension de réversion,
- l'exonération ou non de la CSG.

Logement potentiellement indigne : L'habitat indigne fait l'objet d'une définition juridique depuis la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion : «Constituent un habitat indigne, les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé» (ARS Bourgogne Franche-Comté).

Ratio intergénérationnel (ratio aidant/aidé) : rapport entre le nombre d'aidants potentiels (55-64 ans) et de personnes aidées (85 ans et plus).

ANNEXE 3 : SOURCES

- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), estimation de population au 1^{er} janvier 2022, janvier 2022.
- Insee, *Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal en 2019*, janvier 2022 (Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi).
- Insee, estimation de population au 1^{er} janvier 2022, janvier 2022.
- Insee, scénario central des projections de population 2013-2070.
- Insee, Estimations de population (données provisoires), mai 2021.
- Insee, Indicateurs sociaux départementaux, novembre 2021.
- Insee, Tableaux de l'économie française, Edition 2020.
- Insee, Projections de population à l'horizon 2050, juin 2017.
- Insee Flash n°5, Habitat des séniors franc-comtois, janvier 2015.
- Insee, Enquête logement, 2013.
- Observatoire Régional de la Santé (ORS) BFC, Insee (RP2011).
- ORS BFC, Les personnes âgées et leurs aidants : besoins, satisfaction des besoins sur les aspects social-santé, leviers de leur participation, décembre 2019.
- Drees, Indicateurs sociaux départementaux, novembre 2021.
- Drees, Enquête Aide sociale, septembre 2021.
- Drees, Enquête Vie quotidienne et Santé 2014, Résultats départementaux d'une enquête auprès des séniors, 2014. Une nouvelle enquête, lancée en janvier 2021, est en cours d'élaboration.
- Diagnostic départemental Les personnes âgées du Territoire de Belfort, ARS Bourgogne Franche-Comté, juin 2016.
- Statiss 2020, Score Santé, octobre 2021.
- OSD – Territoire de Belfort – Compas, décembre 2020.
- Sonar – Détecter les fragilités sociales révélées par la crise sanitaire- Compas, décembre 2020.
- Conseil départemental du Territoire de Belfort, décembre 2020.
- Dispositif d'aide à l'adaptation de l'habitat, Bilan 2021, Soliha, mars 2022.
- Observatoire des fragilités, CARSAT Bourgogne Franche-Comté, données 2021.
- Observatoire des fragilités, CARSAT Bourgogne Franche-Comté, 2021 pour les communes.
- Conseil National de l'Ordre des médecins (2014).
- Les petits frères des pauvres, 2^{ème} édition du baromètre sur la solitude et l'isolement des plus de 60 ans en France, septembre 2021.
- DRJSCS, Chiffres clés Bourgogne Franche-Comté 2017, juin 2017.